



APCVEB

Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais

BP 43374, 31133 Balma Cedex

apcveb@free.fr <http://apcveb.free.fr>

©APCVEB 1991-2011

Minutes de L'Assemblée Générale du 30 mai 2011

Présents à l'assemblée : 26 personnes dont 8 membres du conseil.

Nombre de pouvoirs : 2

Première partie : Présentation des rapports moral et financier

Rapport moral (voir la présentation) : **adopté à l'unanimité,**

Questions-Commentaire / Réponses :

Exposition biodiversité très réussie, à renouveler : Nous remercions pour ce commentaire, voir également l'expo virtuelle sur notre site Internet. Nous sommes également en contact avec le collège pour faire circuler les principaux panneaux de l'exposition.

Quelle est l'influence de l'association sur l'aménagement de la vallée de l'Hers (zone protégée ?), car ce sont des terres privées. Oui, mais dans la limite du PLU. Il n'y a pas de classement spécifique de cette zone dans le SCOT, des aménagements sont possibles dans une certaine limite : il s'agit de la coulée verte qui est non constructible, car de plus, zone inondable.

Diminution de la place de la nature suite aux multiplications des constructions (croissance démographique) : il faut préserver des zones riches (nature, agriculture,...), un équilibre est à trouver. Notre association a sa place dans l'enjeu global du réchauffement climatique, ainsi que la préservation de la qualité de vie. Commentaire d'une élue : l'association a une place nécessaire et indispensable dans les groupes de travail.

Rapport financier (voir la présentation) : **adopté à l'unanimité.**

Questions: *Peux-t-on faire des économies en envoyant la lettre par Internet ?*

Réponse : Non, c'est l'impression qui coûte le plus, 1/3 pour la distribution. De plus, cela serait difficilement réalisable.

Présentation du renouvellement du conseil (voir la présentation)

Présentation du tournant, des nouvelles exigences (voir la présentation) Discussion sur la structure à mettre en place face au Grand Toulouse. Fédération possible à l'intérieur de l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées), mais très lentement.

APCVEB

Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais

BP 43374, 31133 Balma Cedex

apcveb@free.fr <http://apcveb.free.fr>

©APCVEB 1991-2011

Créer une Fédération au niveau de la vallée de l'Hers ? Difficile à mettre en œuvre.

Commentaires d'une élue : Balma doit toujours exister !

- *par contre, pour les transports, cela fait longtemps qu'il y a un syndicat intercommunal*
- *à propos du contre-pouvoir : concernant le ton de la lettre, à propos de l'éco-quartier notamment, le texte trop simplificateur et ne reflète pas l'esprit du travail effectué*

Réponse : La lettre présente nos objectifs et les compromis trouvés.

L'opposition trouve la lettre insuffisamment incisive, par exemple au niveau des transports dans le SCOT.

Chiffres prévisionnels de la démographie : il n'est pas possible de bloquer l'urbanisation (conséquences néfastes : prix des logements en hausse, éloignement des populations, coûts des transports, traversé de Balma inévitable). *Commentaire : malgré les différentes prévisions d'augmentation de la population, il n'y a pas de nouvelles routes depuis au moins 1980, pour aller vers l'Est de Balma, vers Montrabé et Pin Balma par exemple.*

Nous pouvons prévoir une réunion publique / débat à ce sujet (prévue en septembre par la mairie).

Les actions nécessaires : faut-il créer des commissions spécifiques (dans une des 4 grandes thématiques) ? En se spécialisant trop, nous risquons des omissions (comme par exemple le SCOT qui ne prend pas en compte le Plan de Prévention des Risques).

Message fort sur le renouvellement nécessaire des forces vives : *Proposition : se fédérer avec une autre association ?* Oui, avec l'objectif de se coordonner et se structurer pour peser face à la communauté d'agglomération. Question sur l'identité communale de l'association.

Deuxième partie : Débat.

Questions-Commentaire / Réponses : problème des avions. Voir la présentation, 3 points :

- Activité 2010 : 52 322 mouvements (la limite est à 66.000 mouvements) dont 40 à 50% de « touch & go ».
- Respect de la charte (circuit de piste nord et interdictions horaires). Mise en place à venir d'un dispositif radar à Lasbordes,
- Dangerosité plus grande suite à urbanisation. Rappel : trois accidents dans les deux premiers mois de 2011.

Observation d'un participant (assez mécontent) : exemples de mauvais respect des trajectoires : 3 avions samedi matin à 8h30 très bruyants, le dimanche à 8h38 puis à 11h19 sur château d'eau de la Fount, puis à 11h21 aux nouveaux Paradoux avec direction Lac Saint Clair, etc. Il semble que ce soit des tours de pistes.

La question de la révision de la charte de 2004 se pose, au niveau de la trajectoire des tours de piste pour ne pas passer au dessus du futur quartier le plus urbanisé de Balma (Vidaillhan).

L'aérodrome peut-il être déplacé à Francazal (qui reste aérodrome d'Etat ouvert à la circulation aérienne publique ?) Non pour le moment, car refus des collectivités locales concernées de recevoir des avions école (sauf éventuellement en cas de décision politique différente).

APCVEB

Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais

BP 43374, 31133 Balma Cedex

apcveb@free.fr <http://apcveb.free.fr>

©APCVEB 1991-2011

Nos conseils concernant les observations de non respect des trajectoires: Faire remonter les observations à la direction de l'aérodrome, avec copie à la mairie et APCVEB.

Une classification acoustique des avions est à venir, mais sans réglementation associée pour l'instant.

Troisième partie : Renouvellement du conseil

Pascale MORO, Jacques GARDES et Christian BRESSAN se présentent et sont élus.

Les membres du conseil dont le mandat s'achevait (Patrick Calès, Jean-François Rouffet, François Saint-Pierre) sont réélus.

L'assemblée générale est close à 23h30

FIN DU DOCUMENT